

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
FISCALITE

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Vote TEOM
2020

Présents : Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX,
Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Sébastien BOUSQUET,
Michel BROUSSE, Christophe BRUNEL, Karole CAFFIER,
Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM,
Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Jean-Marc DEUMIER,
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER,
Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC,
Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU,
Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
18 juin 2020

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, Henri POISSON par
Christophe BRUNEL, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET,
Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par
Jean-Pierre GUIRAUD.

PAR DELEGATION
LE

Signature

Procurations : Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Alain CARBON à
Bernard PECH, François DEMANGEOT à Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,
Hélène GIRAL à Giovanni ZAMAI, Préscillia GRANIER à Sabine CHABERT,
Bernard GRIMAUD à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à
Charles PAULY, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN, Régine SURRE à
Denis BOUILLEUX.

Excusés : Pierre BARBAUD, Javier DE LA CASA, Dominique DUBLOIS,
Cédric LEMOINE, René MERIC.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Benoit MERLIN.

VU la délibération du Conseil Communautaire n°201130015 en date du 10 janvier 2013,

VU la répartition des participations 2020 réalisée par le SMICTOM de l'Ouest Audois,

VU le coût des régies des ordures ménagères 2020,

La Communauté de Communes a opté par délibération en date du 10 janvier 2013 pour un dispositif prévu par le Code Général des Impôts permettant de voter des taux différents de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), pour une période qui ne peut pas excéder 10 ans, afin de limiter les hausses de cotisation liées à l'harmonisation du mode de financement du service.

Monsieur le Président propose conformément aux dispositions prévues par l'article 51 du bulletin officiel des impôts n°152 du 7 octobre 2004, d'appliquer ce mécanisme de lissage.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

DIT que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a opté pour un dispositif d'harmonisation progressive du taux de TEOM sur chacune des communes.

VOTE les taux de TEOM 2020 mentionnés dans le tableau joint en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 25 juin 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER.

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200701-20200103-DE